

Dans un ensemble immobilier sis à 13600 LA CIOTAT,  
2 Rue Ernest Renan et 2 rue Marius Lieutaud

**MISE A PRIX : 20.000,00 EUROS**

**Visite le Jeudi 12 Décembre 2024 de 11 h à 12 h**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 à 9 h 30**  
à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
25 Rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

**DÉSIGNATION GENERALE :**

Il s'agit des biens et droits dépendant d'un ensemble immobilier sis à 13600 LA CIOTAT, 2 Rue Ernest Renan et 2 rue Marius Lieutaud figurant au cadastre de la commune de LA CIOTAT, section AD n°207 pour une contenance de 55 ca. tel que cela résulte d'un règle-

Foncière de Marseille le 20 novembre 1959, volume 2687 n° 6.

**DÉSIGNATION PARTICULIERE :  
LE LOT N°6:**

Soit un appartement comprenant trois pièces et une cuisine, Et les 250/1.000° indivis des parties communes générales.